

# Consignes aux candidats épreuves écrites et orales

## Concours session 2020

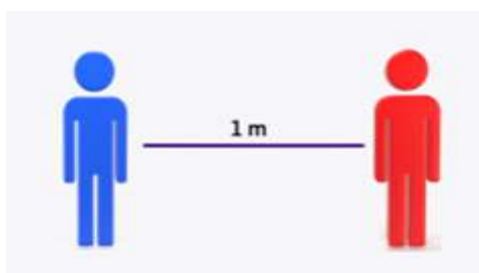
### I - Arrivée sur le site :

Des affiches rappelant les gestes barrières (se laver très régulièrement les mains, tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir, utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter après usage, ne pas saluer en serrant la main et ou en embrassant) sont positionnées sur les murs dans le bâtiment.

Un candidat ne respectant pas les consignes sanitaires pourra être immédiatement exclu par le responsable du centre d'examen, sans faire l'objet d'un rappel à l'ordre.



La distanciation physique d'**un mètre minimum** devra être respectée entre candidats qui attendent.



Le candidat, **porteur d'un masque**, présente sa convocation en la tenant à bout de bras au surveillant en poste.

Un agent d'accueil remet un masque au candidat qui n'en serait pas porteur.



## II –Accès aux salles de composition :

Des affiches rappelant les gestes barrières sont affichées à l'entrée de la salle d'entretien.



Les candidats sont priés de respecter la distance d'un **1 mètre minimum** jusqu'à l'accès à la salle et dans la salle.

Des distributeurs de **gel hydro-alcoolique** sont installés à l'accueil.

**Le candidat doit obligatoirement se désinfecter les mains à son arrivée.**



Le candidat est accueilli par le surveillant équipé de masque, à qui il présente sa convocation dépliée et sa pièce d'identité. Le surveillant assure uniquement **un contrôle visuel** des informations qui y sont portées.

### • **Votre place** :

**Votre sac personnel doit être fermé et glissé sous votre chaise.**

Aucun échange de matériel n'est autorisé.

**VOUT ETES INVITES A QUITTER LES LIEUX IMMEDIATEMENT ET NE PAS STATIONNER A L'EXTERIEUR DES SALLES ET BATIMENTS POUR NE PAS CREER D'ATROUPEMENT**